



DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE  
-----  
ARRONDISSEMENT  
DE  
MURET  
-----  
VILLE DE  
31220 CAZERES  
-----

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
-----

L'an deux mille vingt-six, le mardi 7 avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Raymond DEFIS, Maire

Délibération  
n°2026-07/04-020

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de Convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> avril 2026

Présents : 26  
Procuration : 1  
Absents : 1  
Exprimés : 26  
Pour : 22  
Contre : 0  
Abstention : 4

**Étaient présents :**

Raymond DEFIS	Roland PONTIN-MANENT	Thierry GRILLOU
Pierre LANFRANCHI	Fabienne VALENCE	Frédéric COUASNON
Charlène BOUÉ	Elisabeth CRESPO	Sandrine DE LEEUW
Ahmed HAMADI	Jean-Michel DELUC	Leslie FICHEL-MARCHAND
Marie-Anne DRIEF	Noël LOSIO	Jean-Luc RIVIERE
Thierry COSTES	Patrick LAFFAGE	
Andrée ROUSSEAU	Isabelle COUZINIÉ	Cécile BERNARDINI
Philippe ROUSSEL	Valérie LOURDE	Jérôme POTTIER
Evgenia LOPEZ	Katy BAJOUÉ	

Régie Municipale  
d'Électricité  
(RME) :  
désignation des  
membres  
siégeant au  
Conseil  
d'Administration

**Absents ayant donné procuration :** Monsieur Pascal LABLANCHE à Monsieur Jérôme POTTIER

**Absent(s) :** Alexandrine MATONDO

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel DELUC

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la Régie Municipale d'Électricité,

**Vu** la séance du Conseil Municipal du 22 mars 2026 procédant à l'installation du nouveau Conseil Municipal,

**Vu** la délibération N°2026-22/03-012 prise en séance du 22 mars 2026 et le Procès-verbal proclamant l'élection du Maire,

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres siégeant au conseil d'administration de la Régie Municipale d'Électricité,  
Monsieur Le Maire expose qu'à la suite des élections municipales et du renouvellement des conseillers municipaux, il convient de procéder à la désignation des membres qui siégeront au Conseil d'Administration de la RME.

Monsieur Le Maire expose que le conseil municipal doit désigner 5 conseillers municipaux représentants de la commune en tant que membres du conseil d'administration de la Régie Municipale d'Électricité :

- 5 représentants parmi les conseillers municipaux, dont Monsieur Le Maire, Président
- 4 représentants extra-conseil.

Après avoir décidé à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret, Monsieur le Maire fait lecture de la liste déposée. Monsieur Le Maire est président de droit et à ce titre, ne figure pas sur les listes constituées pour l'élection.

**Le conseil municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- De désigner les membres suivants pour siéger au Conseil d'Administration de la Régie Municipale d'Electricité

RME	Conseillers	Extra-conseil
PRESIDENT	Monsieur Le Maire	
Membres	- Philippe ROUSSEL - Charlène BOUÉ - Pierre LANFRANCHI - Andrée ROUSSEAU	- Jean-Luc REY - Daniel HAC - Diego MILY - Paul LEPAROUX

Pour extrait conforme,  
Cazères, le 8 avril 2026

Le secrétaire de séance,



Jean-Michel DELUC

Le Maire,



Raymond DEFIS